



Quis ut Deus ?

Les informations de Saint Michel de Rolleboise

Juillet 2017 – N°9

Le mot de M. l'abbé

Parce que je serais très heureux que dans la paroisse Saint Michel de Rolleboise, la dévotion au premier samedi du mois se développe comme l'a demandée Notre Seigneur à Sœur Lucie de Fatima, il me semble heureux de porter à votre connaissance, dans ce numéro de juillet, les documents officiels réclamant cette dévotion. Veuillez les lire ! Ne répondez-vous pas spontanément et favorablement à une telle demande explicite du Seigneur? Je ne pourrai le croire.



Fatima – Communion réparatrice des premiers samedis du mois

La date du 29 mai 1930 n'est pas très connue dans l'histoire de Fatima. Pourtant c'est une date importante, presque aussi importante que celles du 13 mai ou du 13 octobre 1917. En effet, quelques jours avant, la Sainte Vierge apparut à Lucie, qui était alors novice chez les sœurs Dorothee à Tuy, pour lui indiquer que le temps était venu de demander au Saint-Père la reconnaissance de la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

Cette demande était l'aboutissement de différentes interventions célestes depuis 1917 :

1) Le 13 juillet 1917 à Fatima, Notre-Dame confia un secret aux petits voyants dans lequel elle annonçait : « Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois ».

2) Huit ans plus tard, le 10 décembre 1925 à Pontevedra, Notre-Dame, comme elle l'avait promis, apparut à Lucie, qui était alors postulante chez les sœurs Dorothee, pour lui donner les détails de la dévotion des premiers samedis du mois et lui demander de commencer à la propager. Immédiatement, Lucie confia tout à son confesseur, don Lino Garcia, mais sans révéler le lien avec les apparitions de Fatima. Sœur Lucie, Don Lino et la supérieure mère Magalhaes commencèrent alors à propager cette dévotion. Ils en informèrent l'évêque de Leiria, Mgr da Silva, ainsi que Mgr Pereira Lopès, le confesseur de Lucie lorsqu'elle était pensionnaire à l'Asilo de Vilar, devenu depuis vicaire général. Malheureusement ni l'un ni l'autre ne réagirent. Le 15 février 1926, toujours à Pontevedra, l'Enfant-Jésus apparut à Lucie : à sa demande, Il assouplit les conditions qu'avait fixées la Sainte Vierge deux mois plus tôt et confirma la volonté du Ciel de voir se propager cette dévotion. Malheureusement, malgré de nouvelles tentatives pour la faire approuver, ni Mgr da Silva, ni Mgr Pereira Lopès ne bougèrent.

3) En juillet suivant, Lucie fut envoyée à Tuy, au noviciat des sœurs Dorothee. Là, un de ses directeurs spirituels, le père Aparicio, convaincu de l'intérêt des apparitions de Pontevedra, lui demanda d'en mettre par écrit un récit, en précisant la relation avec les apparitions de Fatima. Cette demande plongea Lucie dans l'embarras, car elle n'avait toujours pas reçu l'autorisation de révéler le secret du 13 juillet 1917. Le 17 décembre 1927, alors qu'elle était à la chapelle, elle entendit Jésus d'une voix très claire lui donner l'autorisation de révéler le lien entre les apparitions de Fatima et de Pontevedra, mais de garder le secret sur tout le reste. Aussi ne parla-t-elle que de l'apparition du 13 juin au père Aparicio. Dès lors, le père Aparicio s'efforça lui aussi de répandre la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois. En octobre 1928, sœur Lucie et lui tentèrent une nouvelle démarche auprès de l'évêque de Leiria, mais elle n'eut pas plus de succès que les précédentes.

4) Enfin en mai 1930, le ciel fit savoir à Lucie que le temps était venu de demander au Saint-Père de consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie et d'approuver la dévotion des premiers samedis du mois. Immédiatement elle en fit part à son confesseur du moment, le père Gonçalves, dans une lettre datée du 29 mai. Il me semble que le bon Dieu, au fond de mon cœur, agit sur moi pour que je demande au Saint-Père l'approbation de la dévotion réparatrice, que Dieu lui-même et la Très Sainte Vierge ont daigné demander en 1925, pour, au moyen de cette petite dévotion, donner la grâce du pardon aux âmes qui ont eu le malheur d'offenser le Cœur Immaculé de Marie, la Très Sainte Vierge promettant aux âmes qui chercheront à lui faire réparation de cette manière, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour qu'elles se sauvent. La dévotion consiste, durant cinq mois consécutifs, le premier samedi, à recevoir la sainte communion, à dire un chapelet et à tenir compagnie à Notre-Dame durant quinze minutes, en méditant les mystères du Rosaire, et à se confesser, avec la même intention. Cette confession peut être faite un autre jour. Si je ne me trompe, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice, indiquée ci-dessus. (Voir lettre au père Gonçalves)

Cette lettre est particulièrement importante, car elle marque la date à laquelle le Ciel a formellement demandé au pape de reconnaître la dévotion des premiers samedis du mois.

Le jour-même, le père Gonçalves fit remettre un billet à sœur Lucie lui demandant de répondre à cinq questions sur la dévotion. Le soir, sœur Lucie se rendit à la chapelle et reçut les réponses de Notre-Seigneur. Le 12 juin suivant, elle écrivit au père Gonçalves pour l'informer des réponses du Ciel.

Or, dans une des réponses, Notre-Seigneur affirme que c'est Lui qui demande cette dévotion : « ... le Cœur Immaculé de Marie M'a inspiré de demander cette petite réparation et, en considération de celle-ci, d'émouvoir Ma miséricorde ». Nous sommes donc en présence d'une volonté de Notre-Seigneur Lui-même ! Certes Notre-Dame l'avait déjà demandé en juillet 1917, puis en décembre 1925, mais en réalité elle ne faisait que transmettre une demande de son Fils. Car dès le 13 juin 1917, elle avait dit que cette dévotion était une volonté de son Fils : « Jésus veut établir dans le monde la dévotion à Mon Cœur Immaculé ».

L'échange épistolaire

En mai 1930, Notre-Seigneur fit savoir à sœur Lucie que les demandes concernant la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et la consécration de la Russie devaient être adressées au Saint-Père lui-même. Sœur Lucie mit rapidement au courant son directeur de conscience, le père Gonçalves, qui lui ordonna de mettre par écrit ce qu'elle avait appris. Elle lui écrivit la lettre suivante :

JMJ Tuy, 29/V/1930

Révérend Père,

Ce qui me paraît s'être passé entre Dieu et mon âme au sujet de la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie et de la persécution de la Russie.

Il me semble que le bon Dieu, au fond de mon cœur, agit sur moi pour que je demande au Saint-Père l'approbation de la dévotion réparatrice, que Dieu lui-même et la Très Sainte Vierge ont daigné demander en 1925, pour, au moyen de cette petite dévotion, donner la grâce du pardon aux âmes qui ont eu le malheur d'offenser le Cœur Immaculé de Marie, la Très Sainte Vierge promettant aux âmes qui chercheront à lui faire réparation de cette manière, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour qu'elles se sauvent.

La dévotion consiste, durant cinq mois consécutifs, le premier samedi, à recevoir la sainte communion, à dire un chapelet et à tenir compagnie à Notre-Dame durant quinze minutes, en

méditant les mystères du Rosaire, et à se confesser, avec la même intention. Cette confession peut être faite un autre jour. Si je ne me trompe, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, **Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice**, indiquée ci-dessus.

Je déclare que je crains beaucoup de me tromper, et le motif de cette crainte est que je n'ai pas vu personnellement Notre-Seigneur, mais j'ai seulement senti sa divine présence.

Quant à la répugnance que je sens d'aller dire cela à la Révérende Mère Supérieure, je ne sais pas bien d'où elle vient. Ce peut être en partie la crainte que j'ai que la Révérende Mère désapprouve tout cela, ou dise que c'est une illusion, une suggestion du démon, et des choses de ce genre. Je baise respectueusement la main de votre Révérence.

En recevant cette lettre, le père Gonçalvès fit immédiatement remettre à sœur Lucie une note lui demandant de répondre par écrit à six questions :

Veillez répondre, comme vous pourrez, sur une feuille de papier à lettres, aux questions suivantes :

- 1. Quand, comment et où, c'est-à-dire, la date (si vous la savez), l'occasion et la manière selon laquelle vous avez éprouvé la manifestation de la dévotion des samedis ?*
- 2. Les conditions requises, c'est-à-dire, ce qui est demandé pour l'accomplissement de cette dévotion ?*
- 3. Les avantages : quelles grâces sont promises à ceux qui la pratiqueront au moins une fois ?*
- 4. Pourquoi cinq samedis, et non neuf, ou sept, en l'honneur des Douleurs de Notre-Dame ?*
- 5. Si l'on ne peut accomplir toutes les conditions le samedi, ne peut-on y satisfaire le dimanche ? Les gens de la campagne, par exemple, ne le pourront pas, bien souvent, parce qu'ils habitent loin...*
- 6. En relation au salut de la pauvre Russie, que désirez-vous ou que voulez-vous ?*

Le soir même, au cours de l'heure sainte que sœur Lucie faisait chaque jeudi de onze heures à minuit, Notre-Seigneur lui fit connaître les réponses. Quelques jours après, le 12 juin 1930, elle remit au père Gonçalvès la réponse suivante :

Révérend Père,

Après avoir imploré l'assistance des Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, je vais, autant que possible, répondre aux questions de votre Révérence. Pour ce qui touche à la dévotion des cinq samedis :

- 1. Quand ? Le 10 décembre 1925. Comment ? Par une apparition de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge qui me montra son Cœur Immaculé entouré d'épines et demandant réparation. Où ? À Pontevedra (Passage Isabelle II). La première apparition (eut lieu) dans ma chambre, la seconde près du portail du jardin où je travaillais.*
- 2. Les conditions requises ? Durant cinq mois, le premier samedi, recevoir la Sainte Communion, dire le chapelet, tenir compagnie quinze minutes à Notre-Dame en méditant les mystères du Rosaire, et se confesser avec la même intention. La confession peut se faire un autre jour, pourvu qu'on soit en état de grâce en recevant la Sainte Communion.*
- 3. Avantages ou promesses. « Aux âmes qui chercheront à me faire réparation de cette manière (dit Notre-Dame), je promets de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires au salut ».*

4. Pourquoi cinq samedis et non neuf, ou sept en l'honneur des douleurs de Notre-Dame ?

Me trouvant dans la chapelle avec Notre-Seigneur une partie de la nuit du 29 au 30 de ce mois de mai 1930, et parlant à Notre-Seigneur des questions quatre et cinq, je me sentis soudain possédée plus intimement par la divine présence et, si je ne me trompe, voici ce qui m'a été révélé :

« Ma fille, le motif en est simple. Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie :

1) les blasphèmes contre l'Immaculée Conception, 2) les blasphèmes contre sa virginité, 3) les blasphèmes contre sa maternité divine, en refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes, 4) les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée, 5) les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Voilà, ma fille, le motif pour lequel le Cœur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser. Quant à toi, cherche sans cesse, par tes prières et tes sacrifices, à émouvoir ma miséricorde à l'égard de ces pauvres âmes ».

5. Ceux qui ne pourront accomplir les conditions le samedi, ne peuvent-ils y satisfaire le dimanche ?
« La pratique de cette dévotion sera également acceptée le dimanche qui suit le premier samedi, quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes ».

6. En relation avec la Russie, si je ne me trompe, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux Évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et si sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice indiquée ci-dessus.

Nota 1 : Les expressions « je crains beaucoup de me tromper » ou « si je ne me trompe » que l'on trouve également dans d'autres lettres, ne sont pas des expressions exprimant un doute : ici, ces expressions sont des formules d'humilité et d'obéissance par lesquelles sœur Lucie veut montrer qu'elle s'en remet entièrement au jugement de son directeur de conscience.

En pratique

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Messe 9h30	Messe 9h30	Rosaire 17h Messe 18h30	Messe 9h30	Messe 9h30	Confessions 17h Messe 18h	Messe 10h30

- Confessions possibles après chaque messe ou sur rendez-vous.
- Premier vendredi du mois : Les hommes de la paroisse sont invités à prier le Sacré-Cœur. Contacter M. l'abbé ou M. Walch (ce mois-ci le 7 juillet) : alowalch@yahoo.fr

Eglise Saint Michel de Rolleboise – saintmichelderolleboise.fr
Abbé Paul Aulagnier – 06 80 71 71 01 – abbe_aulagnier@hotmail.com
www.revue-item.com
S'adresser à M. l'abbé pour toute demande.

Paroisse de Bonnières-sur-Seine
Abbé Landry Védrenne – 01 30 42 09 55 – paroissebonnieres@free.fr